



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

**MENTION COMPLEMENTAIRE COLORISTE PERMANENTISTE
GRILLE D'EVALUATION / BAREME DE NOTATION (document jury)**

E1 : 3^{ème} PARTIE : Réalisation d'un défrisage - Durée 3 h00

JOUR : _____ DATE : _____ HEURE : _____

NOMS des CORRECTEURS	FONCTIONS	Votre SIGNATURE

COMPETENCES	INDICATEURS	BAREME	N° candidats			
C 22 Planifier les activités de sa compétence	Organisation dans le temps : <ul style="list-style-type: none"> • rapidité • gestion de l'enchaînement des différentes étapes 	2				
	Organisation dans l'espace	1				
C 34 Concevoir et réaliser des mises en forme permanente	Préparation de la chevelure et du cuir chevelu, des bordures : <ul style="list-style-type: none"> • protection • séparation 	3				
	Maîtrise de la technique : <ul style="list-style-type: none"> • choix des produits, du matériel, des méthodes • gestes adaptés • temps de pause respecté • enchaînement logique des opérations ... 	5				
	Prise en compte des conditions d'hygiène, de sécurité (gants), d'ergonomie	2				
	Qualité du résultat du défrisage sur cheveux mouillés : <ul style="list-style-type: none"> • diminution du volume • état du cuir chevelu 	2				
	Qualité du résultat sur cheveux secs : <ul style="list-style-type: none"> • Etat du cheveu : résistance, aspect Existence d'un défrisage (différence entre état initial et état final)*	1				
	Choix adapté des appareils et accessoires pour le séchage	2				
	Mise en valeur du résultat					
	TOTAL	20				

- Le résultat du défrisage ne conduit pas obligatoirement à des cheveux raides.